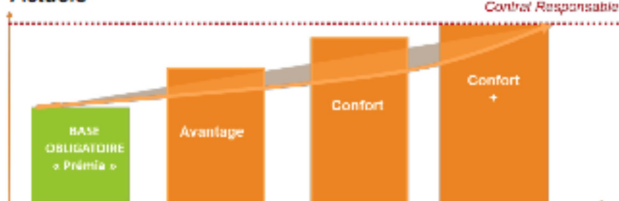


RAPPEL DES PROPOSITIONS

Actuels



Régimes actuels : 1 base obligatoire et 3 options facultatives, dont les niveaux sont écrasés par les minima et maxima réglementaires (panier de soins, contrat responsable, 100% Santé).

Cibles



Régimes cibles : 1 base obligatoire et 2 options facultatives, pour regagner en profondeur de garanties.

- **Réduction de la structure de gamme** pour une meilleure lisibilité des garanties, redonner de la cohérence et de la profondeur entre les différents niveaux de couverture.
- **Amélioration du régime « Prémia »** pour l'amener vers un niveau proche de l'actuel « Avantage » qui disparaîtrait au profit d'une **nouvelle option proche du régime Confort**.
- **Optimisation de l'option « Confort Plus »** avec des garanties « modernisées ».

MEDECINE COURANTE

Choix + Optam

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Régime obligatoire sans condition d'ancienneté			Surcomplémentaire non responsable
	PREMIA / EQUILIBRE+	AVANTAGE	NOUVELLE BASE OBLIGATOIRE	Y compris les autres régimes
FRAIS MEDICAUX COURANTS				
Consultations, visites de généraliste adhérent DPTAM	HYPERS : 110% BR et 85 % FR de 110 % à 145 % BR SUPERS : 120% BR et 85 % FR de 120 % à 145 % BR	145% BR	120% BR	
Consultations, visites de généralistes non adhérent DPTAM	HYPERS : 100% BR SUPERS : 100% BR et 85 % FR de 100 % à 125 % BR	125% BR	100% BR	
Consultations, visites de spécialiste adhérent DPTAM	120% BR et 85 % FR de 120 % à 145 % BR	145% BR	180% BR	
Consultations, visites de spécialiste non adhérent DPTAM	HYPERS : 100% BR SUPERS : 100% BR et 85 % FR de 100 % à 125 % BR	125% BR	160 % BR	260% BR
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin adhérent DPTAM	120% BR et 85 % FR de 120 % à 145 % BR	145% BR	180% BR	
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin non adhérent DPTAM	HYPERS : 100 % BR SUPERS : 100% BR et 85 % FR de 100 % à 125 % BR	125% BR	160 % BR	260% BR
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin adhérent DPTAM	120% BR	145% BR	120% BR	
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin non adhérent DPTAM	100% BR	125% BR	100% BR	200% BR
Auxiliaires médicaux (infirmiers, kinés, orthophonistes, etc), analyses de laboratoire	120% BR	135% BR	180% BR	
MEDECINES DOUCES (praticiens diplômés)				
Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, diététicien, étioopathie	15 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	20€ par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	30 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste) y.c psychomotricien, ergothérapie, psychologue, pédicure, podologue, tabacologue	

HOSPITALISATION

Choix + Optam

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Régime obligatoire sans condition d'ancienneté			Surcomplémentaire non responsable
	PREMIA / EQUILIBRE+	AVANTAGE	NOUVELLE BASE OBLIGATOIRE	Y compris les autres régimes
HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE, MATERNITÉ				
Secteur conventionné :				
Frais de séjour	100% FR	100% FR	100% FR	
Honoraires d'un praticien adhérent DPTAM	150% BR	100% FR	300% BR	
Honoraires d'un praticien non adhérent DPTAM	130% BR	200% BR	200% BR	400% BR
Forfait journalier	100% FR	100% FR	100% FR	
Forfait actes lourds	100% du forfait	100% du forfait	100% du forfait	
Chambre particulière	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	100% FR	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	
Frais d'accompagnement d'un enfant	1% PMSS / jour (34,28€ en 2021)	1% PMSS / jour (34,28€ en 2021)	1% PMSS / jour (34,28€ en 2021) y.c hébergement, repas, maisons de parents Jusqu'à 18 ans	
	Jusqu'à 12 ans	Jusqu'à 12 ans		
Secteur non conventionné :				
Frais de séjour	100% TM + 90% FR limité à 150% BR	100% TM + 90% FR limité à 200% BR	100% TM + 90% FR limité à 150% BR	
Honoraires	100% TM + 90% FR limité à 130% BR	100% TM + 90% FR limité à 180% BR	130% TA	
Chambre particulière	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	
PHARMACIE				
Prise en charge par la Ss	100% BR	100% BR	100% BR	

DENTAIRE, MATERIEL MEDICAL ET AIDES AUDITIVES

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Régime obligatoire sans condition d'ancienneté		
	PREMIA / EQUILIBRE+	AVANTAGE	NOUVELLE BASE OBLIGATOIRE
ACTES DENTAIRES			
Soins dentaires et prothèses 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Soins dentaires et équipements à tarifs libres :			
Soins dentaires (Hors 100% Santé)	100% BR	120% BR	100% BR
Inlay/onlay (Hors 100% Santé)	120% BR	120% BR	120% BR
Inlay core (Hors 100% Santé)	240% BR	320% BR	250% BR
Prothèses dentaires prises en charge par la Ss (Hors 100% Santé)	240% BR	Visible : 320% BR / Non visible : 270% BR	250% BR
Inter de bridge non pris en charge par la Ss	-	-	250% BR
Orthodontie prise en charge par la Ss	250% BR	300% BR	250% BR
Orthodontie non prise en charge par la Ss (maxi 4 semestres consécutifs par bénéficiaire)	-	-	-
Implantologie (2 premières phase de l'implant)	100 €/an/bénéf.	150 €/an/bénéf.	200 €/implant limités à 2 implants par an et par bénéficiaire
Parodontie non prise en charge par la Ss	-	-	-
MATERIEL MEDICAL			
Appareillages, prothèses, produits et prestations diverses, pris en charge par la Ss	120% BR	140% BR	120% BR
Forfait équipement lourd (fauteuil roulant, lit médicalisé), prothèse capillaire, pris en charge par la Ss	-	-	500 €
AIDES AUDITIVES	1 équipement tous les 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente. Ce délai de renouvellements s'entend pour chaque oreille indépendamment.		
Équipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Équipements tarifs libres			
Équipement adulte / enfant	120% BR	140% BR	120% BR - Soins gratuits

OPTIQUE

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Régime obligatoire sans condition d'ancienneté		
	PREMIA / EQUILIBRE+	AVANTAGE	NOUVELLE BASE OBLIGATOIRE
OPTIQUE	1 équipement tous les 2 ans pour les adultes (à partir de 16 ans) sauf si changement de correction visuelle, 1 équipement par an pour les enfants (- 16 ans)		
Équipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Équipements à tarifs libres :			
Monture	Adulte 30 € / Enfant 50 €	Adulte 50 € / Enfant 100 €	50 €
Verre simple	HYPERS : par verre : 48,50 € adulte / 38,5 € enfant SUPERS : par verre : 45 € adulte / 35 € enfant	Par verre : 65 € adulte et enfant	50 € par verre
Verre complexe	Par verre adulte : 85 € Par verre enfant : 75 €	Par verre adulte : Unifocal 115 € / Multifocal 185 € Par verre enfant : Unifocal 125 € / Multifocal 160 €	100 € par verre
Verre très complexe	HYPERS : par verre : 85 € adulte / 75 € enfant SUPERS : par verre : 95 € adulte / 75 € enfant	Par verre : adulte 300 € / enfant 160 €	120 € par verre
Appairage, renouvellement d'ordonnance par le professionnel de santé	-	-	100% BR
Lentilles prises en charge ou non par la Ss, lentilles jetables	Prises en charge SS : 100% BR + forfait 4% PMSS/an/benef. (137€ en 2021) TM au-delà	Prises en charge SS : 100% BR + forfait 200 €/an/benef. TM au-delà	150 € par année civile et par bénéficiaire
Chirurgie réfractive / implant intra-oculaire	100 €/œil / bénéficiaire	270 €/œil / bénéficiaire	300 €/œil / bénéficiaire

AUTRES GARANTIES ET PREVENTION

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Régime obligatoire sans condition d'ancienneté		
	PREMIA / EQUILIBRE+	AVANTAGE	NOUVELLE BASE OBLIGATOIRE
FRAIS DE TRANSPORT (pris en charge par la SS)	120% BR	HYPERS : 140% BR SUPERS : 120% BR	120% BR
MATERNITE / ADOPTION (forfait par enfant)	100% TM + Forfait : 230 €	100% TM + Forfait : 230 €	100% TM + Forfait : 230 €
CURES THERMALES prises en charge par la SS (soins, transport, hébergement)	100% TM + Forfait : 155 €	100% TM + Forfait : 155 €	100% TM + Forfait : 155 €
PREVENTION			
Contraceptifs, produits de sevrage tabagique, connecteurs bluetooth aux stylos à insuline et aux glucomètres, prescrits par un médecin mais non pris en charge par la SS	-	-	75€ par an et par bénéficiaire
Vaccins prescrits non pris en charge par la SS	-	-	75€ par an et par bénéficiaire
Scelléments des sillons et vernis fluoré	100% BR	100% BR	100% BR
Détartrage complet sus et sous gingival des dents	100% BR	100% BR	100% BR
Dépistage de l'Hépatite B	100% BR	100% BR	100% BR
Consultation prescrite par un médecin chez un diététicien pour un enfant < 12 ans	100% BR	100% BR	100% BR
Examen de dépistage de l'ostéoporose entre 45 et 59 ans	100% BR	100% BR	100% BR

MEDECINE COURANTE

Choix + **Optam**

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté			Surcomplémentaire non responsable Y compris les autres régimes
	AVANTAGE	CONFORT	NOUVELLE OPTION 1	
FRAIS MEDICAUX COURANTS				
Consultations, visites de généraliste adhérent DPTAM	145% BR	220% BR	220% BR	
Consultations, visites de généralistes non adhérent DPTAM	125% BR	200% BR	200% BR	
Consultations, visites de spécialiste adhérent DPTAM	145% BR	220% BR	220% BR	
Consultations, visites de spécialiste non adhérent DPTAM	125% BR	200% BR	200% BR	300% BR
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin adhérent DPTAM	145% BR	220% BR	220% BR	
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin non adhérent DPTAM	125% BR	200% BR	200% BR	300% BR
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin adhérent DPTAM	145% BR	220% BR	150% BR	
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin non adhérent DPTAM	125% BR	200% BR	130% BR	230% BR
Auxiliaires médicaux, analyses	135% BR	210% BR	200% BR	
MEDECINES DOUCES (praticiens diplômés)				
Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, diététicien, étioopathie	20€ par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	30 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	45 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste) y.c psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, pédicure, podologue, tabacologue	

HOSPITALISATION

Choix + **Optam**

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté			Surcomplémentaire non responsable Y compris les autres régimes
	AVANTAGE	CONFORT	NOUVELLE OPTION 1	
HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE, MATERNITE				
Secteur conventionné :				
Frais de séjour	100% FR	100% FR	100% FR	
Honoraires d'un praticien adhérent DPTAM	100% FR	100% FR	100% FR	
Honoraires d'un praticien non adhérent DPTAM	200% BR	200% BR	200% BR	400% BR
Forfait journalier	100% FR	100% FR	100% FR	
Forfait actes lourds	100% du forfait	100% du forfait	100% du forfait	
Chambre particulière	100% FR	100% FR	4% PMSS / jour (137,12€ en 2021)	
Frais d'accompagnement d'un enfant	1% PMSS / jour (34,28€ en 2021)	1% PMSS / jour (34,28€ en 2021)	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	
	Jusqu'à 12 ans	Jusqu'à 12 ans	y.c hébergement, repas, maisons de parents Jusqu'à 16 ans	
Secteur non conventionné :				
Frais de séjour	100% TM + 90% FR limité à 200% BR	100% TM + 90% FR limité à 400% BR	100% TM + 90% FR limité à 300% BR	
Honoraires	100% TM + 90% FR limité à 180% BR	100% TM + 90% FR limité à 200% BR	200% TA	
Chambre particulière	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	Inclus dans frais de séjour secteur non conventionné	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	
PHARMACIE				
Prise en charge par la Ss	100% BR	100% BR	100% BR	

DENTAIRE, MATERIEL MEDICAL ET AIDES AUDITIVES

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté		
	AVANTAGE	CONFORT	NOUVELLE OPTION 1
ACTES DENTAIRES			
Soins dentaires et prothèses 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Soins dentaires et équipements à tarifs libres :			
Soins dentaires (Hors 100% Santé)	120% BR	220% BR	220% BR
Inlay/onlay (Hors 100% Santé)	120% BR	220% BR	220% BR
Inlay core (Hors 100% Santé)	320% BR	425% BR	400% BR
Prothèses dentaires prises en charge par la Ss (Hors 100% Santé)	Visible : 320% BR / Non visible : 270% BR	Visible : 425% BR / Non visible : 350% BR	400% BR
Inter de bridge non pris en charge par la Ss	-	-	400% BR
Orthodontie prise en charge par la Ss	300% BR	400% BR	350% BR
Orthodontie non prise en charge par la Ss (maxi 4 semestres consécutifs par bénéficiaire)	-	-	250% BRR
Implantologie	150 €/an/bénéf.	240 €/an/bénéf.	400 €/implant limités à 2 implants par an et par bénéficiaire 200 €/an/bénéficiaire
Parodontie non prise en charge par la Ss	-	-	
MATERIEL MEDICAL			
Appareillages, prothèses, produits et prestations diverses, pris en charge par la Ss	140% BR	215% BR	215% BR
Forfait équipement lourd (fauteuil roulant, lit médicalisé), prothèse capillaire, pris en charge par la Ss	-	-	1 000 €
AIDES AUDITIVES			
Équipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Équipements tarifs libres			
Équipements tarifs libres adulte / enfant	140% BR	215% BR	1700 € - MR par oreille
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la Ss	100% BR	100% BR	100% BR

OPTIQUE

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté		
	AVANTAGE	CONFORT	NOUVELLE OPTION 1
OPTIQUE			
Equipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Equipements à tarifs libres :			
Monture	Adulte 50 € / Enfant 100 €	Adulte 80 € / Enfant 100 €	75 €
Verre simple	Par verre : 65 € adulte et enfant	Par verre : 70 € adulte / 75 € enfant	90 € par verre
Verre complexe	Par verre adulte : Unifocal 115 € / Multifocal 185 € Par verre enfant : Unifocal 125 € / Multifocal 180 €	Par verre adulte : Unifocal 145 € / Multifocal 220 € Par verre enfant : Unifocal 150 € / Multifocal 200 €	300 € par verre
Verre très complexe	Par verre : adulte 300 € / enfant 160 €	Par verre : adulte 370 € / enfant 200 €	250 € par verre
Apairage, renouvellement d'ordonnance par le professionnel de santé	-	100% BR	100% BR
Lentilles prises en charge ou non par la SS, lentilles jetables	Prises en charge SS : 100% BR + forfait 200 € an/benef. TM au-delà	Prises en charge SS : 100% BR + forfait 250 € an/benef. TM au-delà	300 € par année civile et par bénéficiaire
Chirurgie réfractive / implant intra-oculaire	270 € / oeil / bénéficiaire	400 € / oeil / bénéficiaire	600 € / oeil / bénéficiaire

AUTRES GARANTIES ET PREVENTION

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté		
	AVANTAGE	CONFORT	NOUVELLE OPTION 1
FRAIS DE TRANSPORT (pris en charge par la SS)	HYPERS : 140% BR SUPERS : 120% BR	HYPERS : 215% BR SUPERS : 140% BR	180% BR
MATERNITE / ADOPTION (forfait par enfant)	100% TM + Forfait : 230 €	100% TM + Forfait : 305 €	100% TM + Forfait : 300 €
CURES THERMALES prises en charge par la SS (soins, transport, hébergement)	100% TM + Forfait : 155 €	100% TM + Forfait : 230 €	100% TM + Forfait : 230 €
PREVENTION			
Contraceptifs / produits de sevrage tabagique, connecteurs bluetooth aux stylos à insuline et aux glucomètres, prescrits par un médecin mais non pris en charge par la SS	-	-	75€ par an et par bénéficiaire
Vaccins prescrits non pris en charge par la SS	-	-	75€ par an et par bénéficiaire
Scelléments des sillons et vernis fluoré	100% BR	100% BR	100% BR
Détartrage complet sus et sous gingival des dents	100% BR	100% BR	100% BR
Dépistage de l'Hépatite B	100% BR	100% BR	100% BR
Consultation prescrite par un médecin chez un diététicien pour un enfant < 12 ans	100% BR	100% BR	100% BR
Examen de dépistage de l'ostéoporose entre 45 et 59 ans	100% BR	100% BR	100% BR

MEDECINE COURANTE

Choix + **Optam**

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté		Surcomplémentaire non responsable
	CONFORT + / Sup	NOUVELLE OPTION 2	Y compris les autres régimes
FRAIS MEDICAUX COURANTS			
Consultations, visites de généraliste adhérent DPTAM	280% BR	280% BR	
Consultations, visites de généralistes non adhérent DPTAM	200% BR	200% BR	
Consultations, visites de spécialiste adhérent DPTAM	280% BR	350% BR	
Consultations, visites de spécialiste non adhérent DPTAM	200% BR	200% BR	300% BR
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin adhérent DPTAM	280% BR	350% BR	
Actes techniques médicaux, actes de chirurgie par un médecin non adhérent DPTAM	200% BR	200% BR	300% BR
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin adhérent DPTAM	280% BR	200% BR	
Radiologie, actes d'imagerie par un médecin non adhérent DPTAM	200% BR	180% BR	280% BR
Auxiliaires médicaux, analyses	280% BR	220% BR	
MEDECINES DOUCES (praticiens diplômés)			
Ostéopathie, chiropractie, acupuncture, diététicien	60 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	65 € par séance limités à 4 séances par an et par bénéficiaire (pour l'ensemble du poste)	
		y/c psychomotricien, ergothérapeute, psychologue, pédicure, podologue, tabacologue	

HOSPITALISATION

Choix + **Optam**

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté		Surcomplémentaire non responsable
	CONFORT + / Sup	NOUVELLE OPTION 2	Y compris les autres régimes
HOSPITALISATION MEDICALE, CHIRURGICALE, MATERNITE			
Secteur conventionné :			
Frais de séjour	100% FR	100% FR	400% BR
Honoraires d'un praticien adhérent DPTAM	100% FR	100% FR	
Honoraires d'un praticien non adhérent DPTAM	200% BR	200% BR	
Forfait journalier	100% FR	100% FR	
Forfait actes lourds	100% du forfait	100% du forfait	
Chambre particulière	100% FR	5% PMSS / jour (171,40€ en 2021)	
Frais d'accompagnement d'un enfant de moins de 16 ans	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	3% PMSS / jour (102,84€ en 2021) y/c hébergement, repas, maisons de parents Jusqu'à 16 ans	
	Jusqu'à 12 ans		
Secteur non conventionné :			
Frais de séjour	100% TM + 90% FR limité à 400% BR	100% TM + 90% FR limité à 400% BR	
Honoraires	100% TM + 90% FR limité à 200% BR	200% TA	
Chambre particulière	Inclus dans frais de séjour secteur non conventionné	2% PMSS / jour (68,56€ en 2021)	
PHARMACIE			
Prise en charge par la Ss	100% BR	100% BR	

DENTAIRE, MATERIEL MEDICAL ET AIDES AUDITIVES

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté	
	CONFORT + / Sup	NOUVELLE OPTION 2
ACTES DENTAIRES		
Soins dentaires et prothèses 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Soins dentaires et équipements à tarifs libres :		
Soins dentaires (Hors 100% Santé)	280% BR	250% BR
Inlay/onlay (Hors 100% Santé)	280% BR	250% BR
Inlay core (Hors 100% Santé)	HYPERS : 525% BR SUPERS : 475% BR	525% BR
Prothèses dentaires prises en charge par la SS (Hors 100% Santé)	HYPERS : 525% BR SUPERS : 475% BR	525% BR
Inter de bridge non pris en charge par la SS	-	525% BR
Orthodontie prise en charge par la SS	HYPERS : 525% BR SUPERS : 450% BR	525% BR
Orthodontie non prise en charge par la SS (maxi 4 semestres consécutifs par bénéficiaire)	-	400% BRR
Implantologie	HYPERS : 700 €/an/bénéf. SUPERS : 500€/an/bénéf.	800 €/implant limités à 2 implants par an et par bénéficiaire
Parodontie non prise en charge par la SS	600 €/an/bénéficiaire	600 €/an/bénéficiaire
MATERIEL MEDICAL		
Appareillages, prothèses, produits et prestations diverses, pris en charge par la SS	500% BR	300% BR
Forfait équipement lourd (fauteuil roulant, lit médicalisé), prothèse capillaire, pris en charge par la SS	-	1 500 €
AIDES AUDITIVES	1 équipement tous les 4 ans suivant la date de délivrance de l'aide auditive précédente. Ce délai de renouvellement s'entend pour chaque oreille indépendamment.	
Equipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Equipements tarifs libres		
Equipements tarifs libres adulte / enfant	+ 21 ans 800 € / -21 ans 300% BR	1700 € - MR par oreille
Accessoires, entretien et piles pris en charge par la SS	100% BR	100% BR

OPTIQUE

Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté	
	CONFORT + / Sup	NOUVELLE OPTION 2
OPTIQUE	1 équipement tous les 2 ans pour les adultes (à partir de 16 ans) sauf si changement de correction visuelle, 1 équipement par an pour les enfants (-16 ans)	
Equipements 100% Santé	100% PLV - MR	100% PLV - MR
Equipements tarifs libres		
Monture	100 €	100 €
Verre simple	Par verre : 160 € adulte et enfant	160 € par verre
Verre complexe	Par verre adulte : 300 € Par verre enfant : 255 €	300 € par verre
Verre très complexe	Par verre adulte : 350 € / enfant 255 €	350 € par verre
Apairage, renouvellement d'ordonnance par le professionnel de santé	100% BR	100% BR
Lentilles prises en charge ou non par la SS, lentilles jetables	Prises en charge SS : 100% BR + forfait 300 €/an/benef. TM au-delà	250 € par année civile et par bénéficiaire
Chirurgie réfractive / implant intra-oculaire	800 €/œil / bénéficiaire	1000 €/œil / bénéficiaire

AUTRES GARANTIES ET PREVENTION

<i>Les remboursements s'entendent y compris les prestations de la Sécurité sociale, dans la limite des frais engagés, et en conformité avec la réglementation relative au Contrat Responsable et au 100% Santé.</i>	Option facultative incluant les garanties du régime de Base pour les salariés ayant au moins 6 mois d'ancienneté	
	CONFORT + / Sup	NOUVELLE OPTION 2
FRAIS DE TRANSPORT (pris en charge par la SS)	250% BR	250% BR
MATERNITE / ADOPTION (forfait par enfant)	100% TM + Forfait : 550 €	100% TM + Forfait : 550 €
CURES THERMALES prises en charge par la SS (soins, transport, hébergement)	100% TM + Forfait : 550 €	100% TM + Forfait : 550 €
PREVENTION		
💡 Contraceptifs / produits de sevrage tabagique, connecteurs bluetooth aux stylos à insuline et aux glucomètres, prescrits par un médecin mais non pris en charge par la SS	-	75€ par an et par bénéficiaire
💡 Vaccins prescrits non pris en charge par la SS	-	75€ par an et par bénéficiaire
💡 Scellements des sillons et vernis fluoré	100% BR	100% BR
💡 Détartrage complet sus et sous gingival des dents	100% BR	100% BR
💡 Dépistage de l'Hépatite B	100% BR	100% BR
💡 Consultation prescrite par un médecin chez un diététicien pour un enfant < 12 ans	100% BR	100% BR
💡 Examen de dépistage de l'ostéoporose entre 45 et 59 ans	100% BR	100% BR